



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question écrite n° 14540

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les récentes mesures annoncées par le Premier ministre et destinées à renforcer les dispositifs d'aide aux plus démunis. Ces mesures, à l'objectif certes louable, sont censées être gagées par des économies nouvelles qui n'ont, quant à elles, pas été précisées par le Premier ministre lors de la clôture de la conférence nationale contre la pauvreté. Parmi les mesures annoncées, on compte notamment le redressement de 10 % du revenu de solidarité active, la création de 100 000 contrats à destination des jeunes sans diplôme, le relèvement du plafond de la couverture maladie universelle (CMU), etc. Le coût de l'ensemble de ces mesures devrait atteindre 2,5 milliards d'euros d'ici à 2017, à la charge des finances publiques. Le Premier ministre a évoqué des économies nouvelles pour financer ces mesures, sans en préciser la nature, mais également des ressources nouvelles. Avec ces nouvelles mesures, ce sont désormais 60 milliards qu'il faudrait trouver d'ici à 2017 pour tenir l'objectif d'équilibre budgétaire. Il lui demande donc comment le Gouvernement entend financer ces nouvelles dépenses.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14540

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7664

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)